

DSEST *RENCONTRES SCIENTIFIQUES*

Département de santé environnementale et santé au travail
École de santé publique

Le jeudi 6 décembre 2018

De 12 h 00 à 12 h 30

**Pavillon Marguerite d'Youville, salle 3038
2375, chemin de la Côte Ste-Catherine, Montréal (Québec)**

**Analyse des données de biosurveillance de l'Enquête canadienne sur
les mesures de la santé (ECMS) : priorisation de
substances environnementales**

Conférencière : Sarah Faure, étudiante à la maîtrise (stage)

Directrice académique : Nolwenn Noisel

Chargée d'enseignement pratique : Annie St-Amand, Santé Canada

Les équivalents de biosurveillance (BE) sont des valeurs guides biologiques qui peuvent contribuer à l'interprétation des données de biosurveillance obtenues dans le cadre de l'Enquête canadienne sur les mesures de la santé (ECMS). L'objectif de ce travail consiste à analyser les données de 25 substances mesurées dans l'ECMS par comparaison aux BE disponibles. Les indices de risque (IR) des effets non cancérogènes sont obtenus pour chaque substance en calculant le rapport entre la concentration d'un biomarqueur (moyenne géométrique et 95^e percentile) et son BE. Les risques de cancer sont estimés (au 5^e, 25^e, 50^e, 75^e, 95^e percentile) en utilisant les BE dérivés pour une dose d'exposition chronique associée à un risque spécifique de cancer (10^{-4}). Pour la majorité des substances analysées, comme le bisphénol A ou le chlorpyrifos, les niveaux d'exposition sont inférieurs aux BE. Cependant, un dépassement est observé pour certaines substances comme l'arsenic inorganique ($IR_{95e} = 3,125$ pour les effets non-cancérogène et $1,4 \times 10^{-3}$ d'excès de risque de cancer). De nombreuses substances mesurées dans l'ECMS ne sont pas évaluées par manque de BE disponible mais certaines, comme les parabènes ou le malathion, ont un BE en cours de derivation et pourront être analysées dans de futures études. L'absence de valeurs de BE pour toutes les substances ou encore le manque d'outils pour l'évaluation des risques de co-expositions constituent les principales limites de cette analyse. Cet exercice permet d'identifier une liste de substances prioritaires afin d'aider à l'orientation d'actions ciblées en gestion des risques à Santé Canada.